

COLLÈGE HENRI SELLIER

LIVRET D'ACCUEIL
2017-2018



dessin par Tiffany 5°3



Henri Sellier, né le 22 décembre 1883 à Bourges et mort le 24 novembre 1943 à Suresnes, est un homme politique français. Il fut maire de Suresnes pendant 22 ans, de 1919 à 1941.

Tous les élèves et tous les adultes de l'établissement sont heureux de t'accueillir au collège **Henri SELLIER** et te souhaitent encore une fois :

« La Bienvenue » !

Sommaire

Pourquoi ce carnet ?

Le mot de la Direction

La demi-pension et le temps du midi

Le fonctionnement du collège et les petits plus

Si.....que dois-je faire ?

Le site internet du collège

Pourquoi ce carnet ?

Tu entres en sixième au collège Henri Sellier et tu t'inquiètes sûrement un peu. Ne t'en fais pas : tout le monde passe par cette étape.

Nous avons élaboré ce carnet afin de te faciliter la vie au collège.

Ce carnet va t'aider à te repérer dans l'établissement. Après quelques jours d'adaptation, tu verras que tout se passe bien et surtout que tous les adultes sont à ta disposition. Tu as maintenant plusieurs professeurs et tu as affaire à des adultes nombreux et divers.

Peut-être auras-tu toi aussi l'occasion de réfléchir sur le contenu du carnet d'accueil pour les prochains sixièmes.

Le mot de la Principale

En quittant l'école primaire, vous quittez le maître(sse) pour le collège. C'est une organisation différente avec de nouveaux professeurs, de nouvelles matières, de nouveaux camarades, de nouveaux bâtiments. On change de salle de classe à chaque cours.

Le collège c'est une découverte de la vie en commun. On y apprend le respect : le respect de la règle, le respect des personnes, le respect des bien et le respect de son corps.

La classe de 6ème est la suite de tout ce que vous avez appris à l'école primaire. On apprend, par exemple :

- à s'exprimer clairement et correctement,
- à se faire comprendre et communiquer dans 2 langues différentes,
- à acquérir des savoirs et savoir-faire dans de nombreux domaines,
- à utiliser un micro-ordinateur
- à devenir plus autonome

Les professeurs, les assistants d'éducation, la médiatrice, les personnels, la principale, le principal-adjoint, la conseillère principale d'éducation, l'ensemble de la communauté sont là pour vous aider à réussir votre scolarité.

Ce livret d'accueil vous est destiné et vous aidera à comprendre comment se passe une journée de collégien.

Bonne visite.

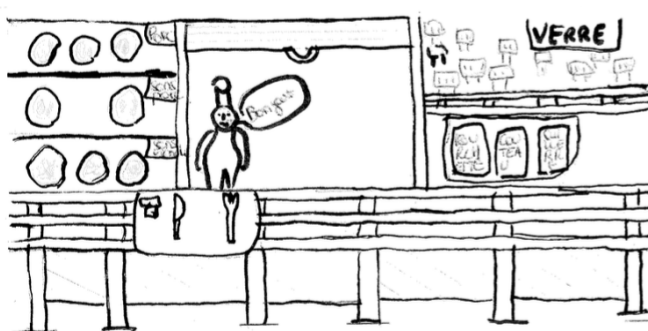
La Principale

M-F. COURIOL

La demi-pension et le temps du midi

Si tu déjeunes au collège : tu vas pouvoir choisir ton entrée, ton plat, ton produit laitier et ton dessert.

Si tu veux voir le menu, tu peux le trouver sur le panneau d'affichage sur la cour ou sur l'ENC.



Essaie de goûter à tout, c'est toujours très appétissant !

Il y a un ordre de passage chaque jour par classe. Tu dois vérifier pour te ranger à l'heure.

Il est indispensable que tu aies ta carte de cantine ! Sans elle, tu ne pourras pas récupérer de plateau.



Pendant le temps du midi, tu auras accès à diverses activités :

Au CDI, tu pourras lire ou faire des recherches.

illustrations par Lucas 6° 3

Au foyer, tu pourras jouer, discuter.

Les professeurs d'EPS t'accueilleront pour pratiquer un sport dans le cadre de l'**Association Sportive**.

Sur la cour, tu pourras te détendre, prendre l'air, discuter.

Le fonctionnement du collège et les petits +

Les enseignements :

A CHAQUE CLASSE SON EMPLOI DU TEMPS	
	
Français	4h30
Mathématiques	4h30
Histoire - géographie Enseignement moral et civique	3h
Langue vivante 1	4h
Langue vivante 2	-
Sciences de la vie et de la Terre	
Sciences physiques	4h
Technologie	
Éducation physique et sportive	4h
Arts plastiques	1h
Éducation musicale	1h

SEGPA :

Au collège, cette section accueille des élèves qui suivent des enseignements adaptés qui leur permettent à la fois d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun, de construire progressivement leur projet de formation et de préparer l'accès à une formation diplômante. Au collège Henri Sellier il s'agit des champs professionnels : habitat et hygiène-alimentation services.

Le Foyer :

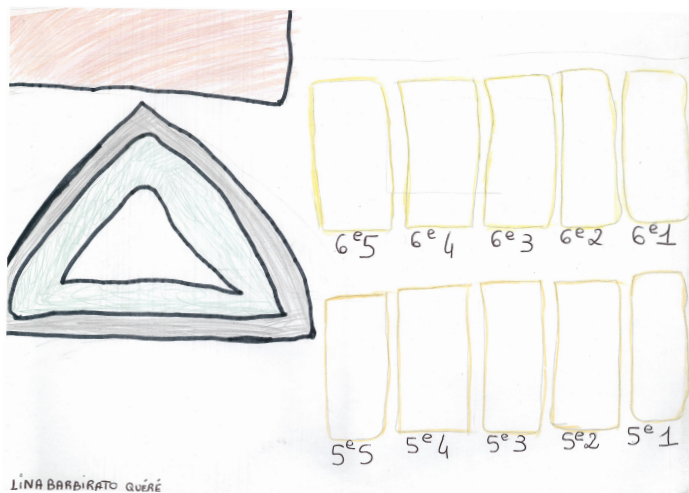
Il est ouvert aux élèves sur le temps du midi, en fonction des possibilités d'encadrement pour les activités. Mise à disposition d'un baby-foot, coin lecture et divers jeux de société.

Le Conseil Vie Collégien (CVC) :

C'est un lieu où les élèves volontaires peuvent s'impliquer pour prendre des initiatives, être responsable de projets, comprendre le fonctionnement du collège et se préparer à être citoyen.



dessin cour de récréation Angeline et Yamina 6ème 3



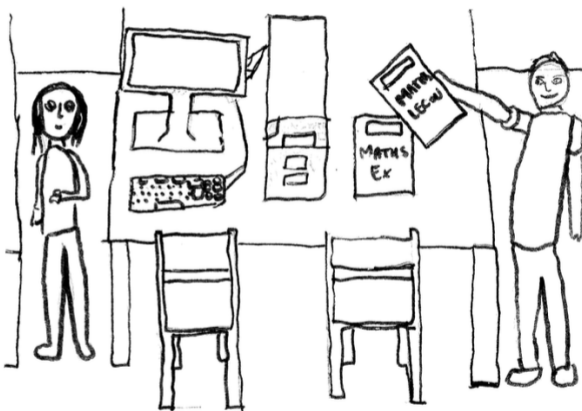
*dessin par Lina
6ème 3*

Le Centre d'information et d'orientation (CDI) :

C'est un lieu qui regroupe de la documentation (livres, magazines, BD...) et qui permet d'accéder à l'information (ordinateur...).



illustration par Jokebed 4ème2



*la salle
informatique par
Lucas 6° 3*

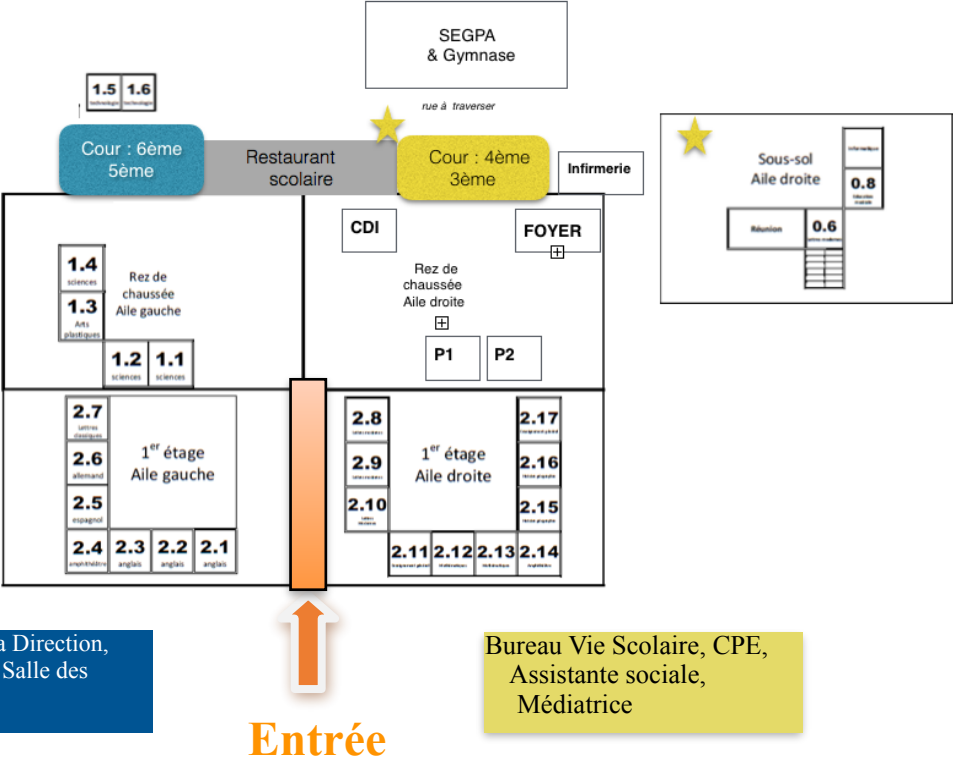
La classe orchestre :

Grâce à un partenariat avec le Conservatoire de la ville de Suresnes, le collège est doté de 3 classes orchestres, de la 5ème à la 3ème. Des élèves volontaires, n'ayant pas de cursus musical, intègrent ce projet dès la 5ème. Après des auditions leur permettant d'essayer les huit instruments proposés (contrebasse, saxophone, cor, tuba, trompette, clarinette, trombone à coulisse et flûte), ils choisissent avec lequel ils vont travailler durant les 3 années de ce projet. Des concerts ont lieu régulièrement dans et en dehors du collège.



dessin
par
Marley
et Clara
4ème1

Schéma du Collège :



Entrée

(Accueil et Cour d'honneur)

Les horaires au Collège :

	mise en rangs	Début	Fin
Entrée des élèves		8 h 15	8 h 25
M ❶	8 h 25	8 h 30	9 h 25
M ❷		9 h 30	10 h 20
Récréation	10 h 35	10 h 20	10 h 35
M ❸		10 h 40	11 h 30
M ❹		11 h 35	12 h 30

Repas (sauf le mercredi) : 12 h 30 à 13 h 45

	mise en rangs	Début	Fin
Entrée des élèves		13 h 45	13 h 55
S ❶	13 h 55	14 h	14 h 55
S ❷		15 h	15 h 55
Récréation	16 h 10	15 h 55	16 h 10
S ❸		16 h 15	17 h 05
S ❹		17 h 10	18 h

Si..... que dois-je faire ?

1. Retards, absences et sorties:

Je suis en retard :

Je passe au bureau des Assistants d'éducation (la vie scolaire) pour avertir de mon arrivée.

J'ai un rendez-vous médical :

J'apporte tout de suite mon justificatif au bureau de la vie scolaire, (billet jaune rempli par mes parents) pour prévenir la vie scolaire. Ne pas oublier d'indiquer l'heure de départ et l'heure de retour sur le billet.

Je suis malade pour un ou plusieurs jours :

Mes parents téléphonent au collège et envoient mon certificat si besoin. A mon retour, je passe au bureau de la vie scolaire avec un justificatif d'absence rempli et signé.

J'ai une dispense d'EPS :

Mes parents me transmettent le certificat. Je le présente à mon professeur d'EPS qui autorise, ou non, la présence en cour.

J'étais absent(e) pendant un ou plusieurs jours :

Je présente le justificatif signé par mes parents (billet jaune) au bureau de la vie scolaire.

Je suis autorisé(e) à sortir :

Je montre mon carnet à l'assistant d'éducation présent au portail.

2. Difficultés personnelles :

J'ai égaré des affaires ou des vêtements :

Je vais voir à la vie scolaire si quelqu'un les a rapportés.

J'ai un problème familial ou personnel ou je ne me sens pas bien au collège et ça perturbe ma scolarité :

Si je le souhaite, j'en parle à la conseillère principale d'éducation, à la médiatrice, à l'infirmière, à l'assistante sociale, ou à toute autre personne de mon choix.

J'ai un problème avec un autre élève du collège :

J'en parle à la CPE, aux assistants d'éducation ou à un professeur.

Mes parents ont des difficultés pour payer la facture de demi-pension (ou le prix d'une sortie /voyage):

Mes parents prennent contact avec l'intendance et/ou en informent l'assistante sociale qui peut utiliser le fonds social. La démarche restera confidentielle.

3. Vie de classe :

On m'a dit qu'un professeur était absent :

Je vérifie tout de suite, je vais voir les Assistants d'éducation qui pourront me répondre. Si je suis à la maison, je peux consulter l'ENC.

J'ai oublié où et avec qui j'ai cours :

Je regarde l'emploi du temps dans mon carnet de correspondance ou je vais m'informer au bureau de la vie scolaire.

Mes parents veulent rencontrer un professeur :

Ils prennent rendez-vous par l'intermédiaire du carnet de correspondance ou via l'ENC.

Je veux être délégué(e) :

J'assiste aux réunions organisées par la CPE et je présente ma candidature à mon Professeur Principal et aux élèves au moment de l'élection (quelques semaines après la rentrée).

J'ai une heure de permanence et je souhaite me rendre au CDI :

Je vais en permanence, et je m'inscris auprès des Assistants d'Education. Lorsque je suis autorisé, je peux me rendre au CDI avec mes autres camarades.

Il y a un problème dans la classe :

J'en parle aux délégué(e)s et au Professeur Principal.

Je me suis blessé(e) ou je me sens malade :

Je le signale au professeur et je passe à la vie scolaire. On me dira où je dois me rendre.

4. Vie pratique :

Je dois m'occuper de mon dossier de bourses :

Je me rends à l'intendance (Mme Godard, gestionnaire).

Je dois payer la cantine :

Je me rends à l'intendance (Mme Godard, gestionnaire).

J'ai besoin d'appeler mes parents :

Je peux leur téléphoner depuis le bureau des Assistants d'éducation ou de la CPE. En aucun cas je ne peux utiliser mon téléphone portable dans l'enceinte du collège.

J'ai des médicaments à prendre au collège sur prescription du médecin :

Je dépose l'ordonnance et les médicaments à l'infirmerie.

J'ai perdu un manuel scolaire :

Je me rends au bureau de la gestionnaire.

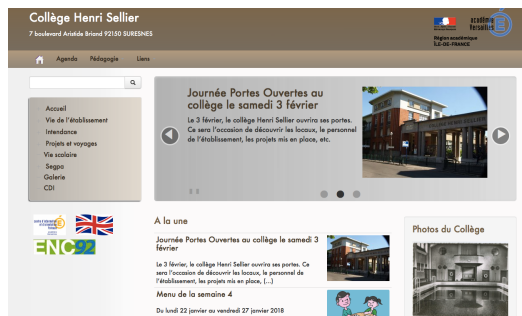
J'ai changé d'adresse ou de numéro de téléphone :

J'informe le secrétariat (Mme Rogers).

Le site internet du collège

L'adresse du site du collège Henri SELLIER est la suivante :

<http://www.clg-sellier-suresnes.ac-versailles.fr/>



L'ensemble des collèges des Hauts-de-Seine utilisent cette application :

<https://www.enc92.fr/>



Identifiez-vous ci-dessous pour accéder à l'Environnement Numérique de Travail de votre collège :

Nom d'utilisateur :	Mot de passe :
Je me connecte depuis un ordinateur ? : ☐ Public ou partagé ☒ Privé	
CONNEXION Mot de passe oublié ?	

Avec tes codes ENC, tu pourras y trouver le suivi de ta scolarité (absences), consulter tes notes et ton cahier de texte, envoyer un mail à tes professeurs, consulter toutes les rubriques liées aux différentes matières, les menus de la restauration scolaire et suivre

l'actualité de l'établissement.

Tes parents ont également un code d'accès. Nous vous conseillons de consulter très régulièrement (1 fois par jour) vos comptes.